LE CONTEXTE

Aujourd'hui, alors que des données probantes* confirment les bénéfices économiques produits par l'ETP, ils demeurent insuffisamment reconnus et mesurés, en raison d'une gestion morcelée et uniquement opérationnelle. Envisager l'ETP comme le domaine d'activité stratégique qu'elle est, permettrait de piloter les actions avec la hauteur de vue nécessaire pour mutualiser, capitaliser, rendre visibles, et quantifier, les conséquences économiques positives.



La réduction des coûts est une <u>conséquence</u> de la mise en oeuvre de l'ETP et non un objectif en tant que tel.

Ce paramètre positif déjà constaté, pourrait maintenant être mesuré et ainsi renforcer la conviction d'un nécessaire développement bien plus important.

LA PROBLEMATIQUE

En matière de maladies chroniques, leur "gestion" d'une part et la "lutte contre" d'autre part, sont décrites dans nombre de plans d'action, qui sont "pathologies dépendants" (endométriose, cancer, addictions, santé mentale, obésité, ...) ou "secteurs dépendants" (santé environnementale, sanitaire, social, ...) ou encore, situations dépendants (handicap, vulnérabilité-précarité, ...).

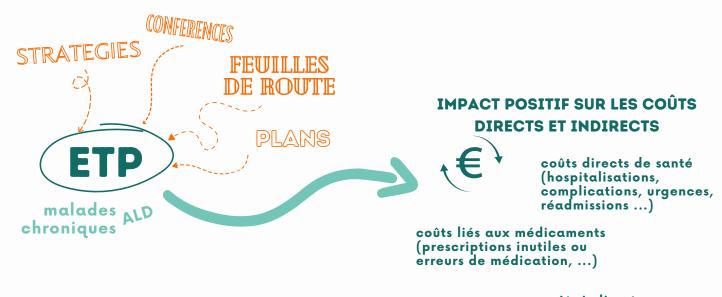
Cette gestion étanche empêche la mise en place de ponts favorisant une mutualisation, et donc l'atteinte des objectifs dans une temporalité acceptable et avec un coût maîtrisé.

Cela encourage également l'iniquité de traitement entre les personnes souffrant maladies chroniques dont la prévalence serait moindre ou qui souffriraient d'un manque de visibilité.

LES BENEFICES A PILOTER L'ETP DE FACON STRATEGIQUE ?

Positionner l'ETP comme le fil conducteur des plans d'actions à destination des malades chroniques reconnus en ALD, permettrait:

- De mettre en place des actions cohérentes et coordonnées pour servir l'objectif général
- De mesurer avec méthode, grâce à un plus grand nombre de malades chroniques bénéficiaires suivis dans le temps, les effets directs et indirects en matière de coûts (en plus de l'efficacité)





coûts indirects liés à l'absentéisme, ...

*https://ethna.net/ressources/experiences-innovations-en-etp

déc 2023 ————exemple n°2 - 1/2